

# ***ALLOCUTION***

**DU**

**PRESIDENT DU GROUPE DES PAYS LES MOINS AVANCES**

**AUX**

**AUDITIONS INTERACTIVES INFORMELLES  
AVEC LES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE,  
DES ONG ET DU SECTEUR PRIVE**

**POUR**

**L'EXAMEN GLOBAL APPROFONDI À MI-PARCOURS  
DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION  
EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES  
POUR LA DECENNIE 2001 – 2010**

**NATIONS UNIES, NEW YORK, 22 JUIN 2006**

**Monsieur le Président,**

**Excellences Messieurs et Mesdames les Ambassadeurs,**

**Monsieur le Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés,**

**les Pays en Développement sans Littoral et les Petits Etats Insulaires en Développement,**

**Distingués participants,**

**Mesdames et Messieurs,**

Au nom du groupe des Pays les Moins Avancés, et en mon nom personnel, je voudrais à mon tour vous souhaiter la bienvenue à cette séance d'audition. Je suis heureux de constater qu'un certain nombre d'organisations de la société civile et du secteur privé originaires des PMA, sont représentées dans cette salle.

Il est important qu'elles puissent être associées au processus de l'examen à mi-parcours de l'application du programme d'action pour les Pays les Moins Avancés pour la décennie 2001-2010. L'expérience de la société civile et du secteur privé qui sont au contact des réalités des PMA nous sera très utile dans ce processus. Cette rencontre constitue également une occasion exceptionnelle de renforcer le partenariat entre les gouvernements et les acteurs du développement non étatiques d'une part, entre les acteurs non étatiques opérant au niveau local et ceux opérant au niveau international d'autre part.

Si nous sommes ici réunis aujourd'hui c'est parce que le rôle de la société civile et du secteur privé en tant que partenaires au développement a été reconnu à la troisième Conférence à Bruxelles en 2001. Il est vrai que les PMA portent eux-mêmes la responsabilité principale de leur développement, il est tout aussi vrai que la société civile et le secteur privé fournissent des efforts complémentaires qui ne peuvent être sous-estimés. Ils assurent la promotion de certaines approches novatrices visant l'élimination de la pauvreté. La microfinance en est un exemple concret. Elle est devenue une composante clé des stratégies de réduction de la pauvreté dans nombre de PMA. Il est donc important que les décideurs, tant au niveau national qu'au niveau international laissent les marges de manoeuvre nécessaires à la société civile et au secteur privé pour qu'ils contribuent au mieux aux efforts de développement. Les gouvernements comme les

agences multilatérales se doivent de faciliter l'action de la société civile et du secteur privé afin qu'ils contribuent plus efficacement au développement des PMA.

Bien que complémentaires, le secteur privé et la société civile remplissent des fonctions principales distinctes dans le processus de développement.

Nous, Pays les Moins Avancés, voyons le secteur privé jouer un rôle-clé qui est celui de donner une impulsion à la croissance économique à travers l'investissement, la fourniture de biens et services et la création d'emplois et de richesse. Les rapports nationaux, préparés par les PMA dans le cadre du processus d'examen à mi-parcours, apportent la preuve de ce que le secteur privé a fortement contribué aux taux de croissance relativement élevés qu'ont connu un certain nombre de PMA au cours des dernières années. Etant donné la taille encore réduite du secteur privé dans les PMA, il a suffisamment de latitude pour se développer si les conditions nécessaires sont remplies. Alors que nous entrons dans les cinq dernières années du Programme de Bruxelles, l'un des éléments sur lequel nous devrions nous concentrer devrait être l'amélioration de l'environnement du secteur privé pour son épanouissement.

Dans le cas des PMA, une plus grande attention devrait être accordée au secteur informel, qui, dans la plupart de nos pays, représente la majorité du secteur privé.

La société civile joue un rôle important dans le domaine du plaidoyer qui consiste à attirer en permanence l'attention sur les difficultés des PMA – et à assurer un contrôle sur la mise en oeuvre du Programme de Bruxelles. Les plus grands défis à relever dans le cadre de la mise en oeuvre du programme d'action est d'assurer une meilleure prise de conscience et une appropriation nationale plus effective ainsi qu'une meilleure cohérence des actions des diverses parties pour remplir les engagements pris dans le programme. Une meilleure coordination avec la société civile et le secteur privé peut être bénéfique.

Les PMA sont disposés à travailler en très étroite collaboration avec le secteur privé et la société civile dans leur rôle respectif pour la mise en oeuvre du Programme de Bruxelles. La Déclaration Ministérielle de Cotonou adoptée lors de la conférence ministérielle des PMA il y a de cela deux

semaines au Bénin, reflète cette position. Nous, les Pays les Moins Avancés, nous sommes heureux d'entendre vos points de vue sur la manière dont nous pouvons mieux travailler ensemble pour le développement durable de ces pays qui sont les plus vulnérables.

**Je vous remercie**